Pour une réforme globale de la fiscalité locale : le CESE a adopté l'avis

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 10/04/2018

Saisine liée : POUR UNE RÉFORME GLOBALE DE LA FISCALITÉ LOCALE

Avis voté en séance du 10 avril 2018

Avis présenté par Jean-Karl Deschamps et Didier Gardinal, au nom de la section de l'économie et des finances.

La fiscalité locale a fait l'objet de réformes incessantes, parfois contradictoires, aboutissant à un système hybride qui ne satisfait plus personne. Ce dernier se caractérise par sa grande complexité, marquée par une multiplicité d'impôts et de taxes, des règles d'affectation peu lisibles, un enchevêtrement des compétences et la multiplication des dispositifs correctifs (péréquations, compensations, etc.), avec au bout du compte une moindre autonomie financière des collectivités locales.

Il est donc urgent d'engager une réforme globale de la fiscalité locale

Cet avis a été soumis au vote de l'assemblée plénière du 10 avril. L'avis est adopté : 143 voix pour, 3 voix contre, 26 abstentions.

Téléchargez l'avis

© - copyright CESE - Novembre 2026